

balle au premier ministre de la Colombie-Britannique. Il lui incombera donc d'obtenir les cinq millièmes qu'il s'est vanté pouvoir retirer des États-Unis et ce sera à lui de réunir les fonds voulus. Le ministre a aussi signalé le fait que le traité serait soumis au comité des affaires extérieures, mais il semble que le comité ne sera saisi du texte du traité qu'une fois les ententes conclues avec le gouvernement de la Colombie-Britannique et les États-Unis.

L'issue des discussions qui ont lieu entre le gouvernement central et le gouvernement de la Colombie-Britannique intéresse beaucoup de Canadiens, qui se préoccupent des développements qui surviendront à l'égard de la renégociation prochaine du traité avec le gouvernement des États-Unis. Nous espérons que, avant les derniers pourparlers avec la Colombie-Britannique et les États-Unis, le gouvernement fédéral donnera d'abord lecture des discours que les députés de Coast-Capilano (M. Davis) et de Kootenay-Est (M. Byrne) ont prononcés au cours de la dernière session. En deuxième lieu, nous espérons que le gouvernement se souviendra que l'organisation du parti libéral de Kootenay-Ouest a invité le général McNaughton à être son candidat lors de la dernière élection car, comme on l'a dit, les libéraux ont appuyé le point de vue du général, et le candidat qui s'est présenté lors de la dernière élection s'est opposé au traité et l'a critiqué violemment sur certains points. J'espère aussi que le gouvernement tiendra compte des articles que le député de Coast-Capilano a écrits dans les journaux au cours de la dernière campagne électorale.

Je dois rappeler au ministre que le mouvement syndical de la Colombie-Britannique a manifesté son opposition radicale aux termes du présent traité; par contre, il a accordé son entier appui aux propositions du général McNaughton. Je dois également lui rappeler que non seulement le comité consultatif des instituts agricoles de ma province, mais de nombreux autres groupes et organismes ont fait de même. Je n'ai pas l'intention de retarder les travaux de la Chambre en les nommant tous. Je veux tout simplement faire ressortir les vues des gens ordinaires de la Colombie-Britannique. En outre, le chef du parti libéral dans ma circonscription a souscrit aux opinions émises par le général McNaughton, a critiqué le traité actuel et a demandé avec instance que ce dernier fasse l'objet de nouvelles négociations et soit modifié conformément aux désirs de ceux qui l'écoutaient à ce moment-là.

De plus, lors de sa réunion annuelle tenue à Kelowna, le 21 juin, la *Western Canada Reclamation Association*, qui groupe des organismes de la Colombie-Britannique, de

l'Alberta et de la Saskatchewan, a incité le gouvernement fédéral à ne pas signer le traité du fleuve Columbia et nombre de délégués ont fortement exprimé leur appui au général McNaughton sur cette question. Il y a à peine quelques jours, le gouvernement de la Saskatchewan a manifesté de l'inquiétude concernant les termes du présent traité. On me dit que le premier ministre de la Colombie-Britannique a utilisé, ce matin, en critiquant le gouvernement de la Saskatchewan, à la radio, des mots dont se serviraient volontiers des gens du Sud en d'autres circonstances.

Par conséquent, monsieur l'Orateur, au nom de notre parti et des centaines de milliers de Canadiens qui se préoccupent des événements se rattachant au traité, au nom également d'importantes organisations de Colombie-Britannique et d'autres régions du Canada...

M. Thompson: Parlez pour vous.

M. Herridge: Si je ne parlais qu'en mon propre nom, je ne serais pas dans cette enceinte. Qu'on me permette de répondre ceci au chef du Crédit social: le seul candidat qui ait appuyé ce traité sans réserves était celui qui a obtenu le moins de voix dans Kootenay-Ouest, et c'était le candidat créditiste.

Je demande avec insistance, monsieur l'Orateur, que l'actuel traité du Columbia soit renvoyé au comité des affaires extérieures, afin qu'ingénieurs, représentants des travailleurs, des agriculteurs et d'autres catégories de Canadiens, délégués des Chambres de commerce et des comités des ressources puissent faire entendre leurs opinions et leurs témoignages, préalablement à tout accord définitif avec le gouvernement de la Colombie-Britannique, ou à l'ouverture de nouvelles négociations avec les États-Unis. J'exhorte le premier ministre à ne pas oublier qu'il s'est engagé par écrit envers des organisations et des personnes très nombreuses de la Colombie-Britannique, à ne pas prendre de décision définitive au sujet du traité, sans avoir d'abord consulté les intéressés.

Si le traité est soumis au comité des affaires extérieures une fois que l'accord aura été conclu avec les États-Unis, je dois dire que le premier ministre n'aura pas tenu la promesse qu'il a faite par écrit à ces gens. Nous demandons avec insistance que le traité soit soumis au comité des affaires extérieures avant qu'un accord soit conclu avec le gouvernement des États-Unis, afin que les Canadiens soient mis au courant des faits. Plus ils seront renseignés à ce sujet, mieux ils sauront dans quelle impasse cette situation place tous les Canadiens et surtout la population de la Colombie-Britannique.